Cour
FRC
6572

LA SECTION CHALIER,

A LA CONVENTION NATIONALE,

Le Décadi 10 Prairial.

LÉGISLATEURS,

LORSQUE ces jours derniers la Section Chalier se présenta dans votre sein, deux sentimens absorboient toutes nos facultés ; l'indignation contre vos assassins, la satisfaction de vous savoir échappés à leurs coups. Elle se borna à vous les exprimer & à vous soumettre un vœu dicté par ce sublime enthousiasme qui, dans les grands succès comme dans les plus affligeantes calamités, entraîne les vrais amis de la Liberté.

Notre tâche est aujourd'hui moins pénible. Un Décret sorti du nouveau Sinaï a répondu aux calomnies de tous les monstres qui se sont souillés de tous les crimes, pour nous punir, disent-ils, de n'avoir point de religion. Point de religion, barbares ! Ah ! nous ne sommes ni assassins ni faussaires. Nous ne souillons pas nos armes du sang des vieillards, des meres & des enfans ; nous n'incendions pas les villes dont s'empare notre courage, & non le vil métal que vous opposez aux baïonnettes des Républicains.

Ce Décret auguste a confondu l'athée, anéanti le matérialiste, porté le désespoir au sein de tous les ennemis de notre Liberté ; mais ce n'est pas à ce titre seul

que nous venons vous en témoigner notre reconnoiſſance. Il la mérite ſur-tout en raiſon de ſon influence ſur les mœurs, baſe ſacrée de la félicité publique, & ſans leſquelles la République ne pourra ſubſiſter.

Déjà l'influence de cette Loi bienfaiſante s'eſt fait ſentir dans nos aſſemblées. Le Temple de l'Eternel eſt plus aſſidument fréquenté ; & la proſe & la poéſie y répetent à l'envi cette maxime ſublime de la religion naturelle : *Ne fais point à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît à toi-même.* Elle engage l'homme de bien à la perſévérance ; elle rappelle à la vertu ceux qui ont pu s'en écarter ; elle en jette les ſemences dans les ames neuves de nos enfans, qui viennent en foule nous prouver la moralité & le patriotiſme de leurs parens ou de leurs Inſtituteurs. Nous vous prions d'agréer les eſſais de nos freres entraînés par le reſpect pour l'Etre Suprême, par l'amour ſacré de la Patrie, & l'aſcendant irréſiſtible de la conſcience & de la raiſon.

Votre Décret, le ſuccès de nos armes, l'atrocité même de nos ennemis, ont électriſé nos ames. La Section très-populeuſe, mais peu riche, avoit voté un ſeul Cavalier Jacobin ; un ſecond l'a été par acclamation, & nous vous préſentons deux défenſeurs de la Liberté, qui verſeront tout leur ſang pour s'en aſſurer la jouiſſance. Ils exécuteront avec zele le Décret qui débarraſſera la terre de ces féroces inſulaires, qui la font depuis trop long-temps gémir ſous la maſſe de leurs crimes. Ils ont quitté les drapeaux du deſpotiſme dès l'aurore de la Liberté ; ſeize ans de ſervice, leurs cicatrices honorables nous garantiſſent leur courage & leurs ſuccès.

Notre fabrication de ſalpêtre s'éleve aujourd'hui en

THE NEWBERRY
LIBRARY

total à 13,714 livres ; mais nous ne nous arrêtons pas. Il faut que la tyrannie s'écroule par la chûte de ses suppôts. Une nouvelle chaudiere va accélérer la fabrication du vrai remede à la tyrannie, & nous continuerons à remplir notre promesse de trois milliers par Décade.

La masse du vieux linge s'accroît journellement, & nous contribuerons à la propagation des lumieres en alimentant les moulins à papier.

Chaque jour voit apporter de la charpie pour nos armées, des vêtemens pour nos défenseurs, ou pour nos freres indigens. Le Citoyen le moins fortuné partage sa bourse avec eux ; & ce n'est pas une phrase vuide de sens pour nous, que celle qui a mis les vertus à l'ordre du jour.

Législateurs, inébranlables à votre poste, continuez à poser les bases de la félicité publique. Bravez la malveillance, l'intrigue & les poignards. Votre sagesse, notre amour & notre courage les déjoueront & sauront en triompher.

Un grand Peuple vous devra son bonheur. Vous serez bénis par la postérité la plus reculée, & vos ames satisfaites iront se reposer en paix à côté de celle de l'immortel Jean-Jacques.

Vive la République ! vive la Montagne !

NAULIN, Président.

LANGLOIS, }
LAMBIN, } Secrétaires.

EXTRAIT du Procès-verbal de l'Assemblée générale de Decadi 10 Prairial, An deuxieme de la République, une & indivisible.

UN Membre demande la parole & dit :

Citoyens, le Discours présenté par votre Président, adopté par vous & prononcé ce matin à la barre de la Convention Nationale, renferme l'expression fidele des sentimens de chacun des Membres de la Section ; pour que les principes qu'il renferme soient de plus en plus consacrés, j'en demande l'impression.

L'Assemblée arrête à l'unanimité l'impression, l'envoi aux Autorités Constituées, aux quarante sept autres Sections, & la distribution aux Citoyens de la Section.

Pour Extrait conforme.

LANGLOIS, Secrétaire.

De l'Imprimerie de MOUTARD, rue des Mathurins, N°. 334.